

Le calendrier

Les démolitions

Début 2008, l'Opac lancera les dernières démolitions.

Elles concernent :

- 1 au 7 rue Alfred de Musset (40 logements)
- 44 et 46 rue du Noyer Grenot (27 logements)
- 12 rue Jean Racine (8 logements permettant l'ouverture du porche)

Ces chantiers dureront 6 mois environ.

Les constructions

À la place de l'immeuble Alfred de Musset, dont la démolition de la dernière partie s'achèvera en début d'année, s'élèveront bientôt deux petites résidences.



- **En accession à la propriété :** une résidence de 47 logements au total, construite par Expansiel, accueillant en rez-de-chaussée les équipements de la Ville (voir article au recto).
Livraison : début 2010.
- **En location libre :** une résidence de 40 logements construite par la Foncière Logement
Livraison : début 2010



Du neuf aussi au Nouveau Calmette

La construction d'une nouvelle résidence de 46 logements sociaux accueillant en rez-de-chaussée un centre de loisirs maternel et un restaurant scolaire a démarré en octobre.

Début 2008, sera inaugurée, toujours au Nouveau Calmette, la résidence Camille, une des toutes premières résidences d'Ile de France, proposées en location-accession.

Le **Journal du Chantier** de La Pierre au Prêtre est une publication de l'Opac du Val de Marne à destination des locataires, réalisé en collaboration avec la Ville d'Orly. **Directeur de la publication :** Stéphane Dambrine. **Rédacteur en chef :** Henri Dubois. **Conception & réalisation :** Gavrinis. **Rédaction :** Encre Marine. **Photographies :** C. Guidal / Ville d'Orly - F. Achdou - Atelier Ruelle.

Réhabilitation, résidentialisation... le programme se poursuit comme prévu

En cours

Les travaux de la 2^e tranche de résidentialisation ont démarré depuis plusieurs mois. Ils concernent les immeubles des allées Dumas, Régnard et Renard (190 logements). Comme prévu, ce chantier s'achèvera à la fin de l'année par les premières plantations.

La réhabilitation des 326 derniers logements se poursuit dans les délais prévus. Elle doit s'achever au printemps 2008.

La suite...

3 tranches de travaux de résidentialisation sont programmées :

- la tranche n° 3 concerne le 3 au 13 avenue Molière et 7 au 11 rue Racine (98 logements)
- la tranche n° 4 concerne le 1 au 11 et 2-4 rue Marivaux ainsi que le 1 au 5 rue Racine (110 logements)
- la tranche n° 5 concerne le 16 au 42 bis rue du Noyer Grenot ainsi que le 2 au 10 et 14 au 18 rue Racine (234 logements).

Votre *Journal du Chantier* vous tiendra informé de l'avancement du projet. ■



Quand rénovation rime avec formation

5 personnes ont bénéficié, cet été, de contrats d'insertion avec des entreprises de BTP qui travaillent sur les chantiers des Aviateurs et de La Pierre au Prêtre. Ce dispositif, mis en place par l'Opac et la Ville d'Orly, avec le soutien de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), a pour objectif de permettre à des habitants (jeunes sans formation, chômeurs de longue durée, etc.) concernés par ces projets de rénovation d'accéder à une formation et d'acquérir une première expérience dans un métier du Bâtiment afin de leur permettre de trouver un emploi stable. L'Opac a d'ores et déjà contractualisé plus de 7 000 heures d'insertion professionnelle avec les entreprises.

Comment se sont passés les relogements ?

380 familles habitant La Pierre au Prêtre et Les Aviateurs ont déjà été relogées. Fin 2006, à mi-parcours, l'Opac a lancé une enquête, réalisée par un organisme indépendant, auprès des premiers locataires relogés. Notre objectif est d'évaluer leur satisfaction et améliorer ainsi notre qualité de service.

6 mois après leur emménagement dans leur nouveau logement, 94 % soit 177 des 188 familles concernées ont donné leur avis sur la façon dont s'est déroulé leur relogement et sur leur nouvel environnement. Nous les remercions d'avoir accepté de répondre aux questions des enquêteurs. Cette enquête sera également conduite auprès de 200 autres familles, après leur emménagement dans leur futur logement.

Une organisation satisfaisante

Même si certains rappellent qu'ils ont vécu cette période assez douloureusement, 83 % des locataires sont satisfaits de la manière dont s'est déroulé leur relogement. 75 % considèrent que l'Opac a tout mis en œuvre pour faciliter leur relogement et 81 % déclarent qu'ils ont pu obtenir un logement correspondant à leurs besoins. 77 % pensent que le déménagement s'est déroulé dans de bonnes conditions. La majorité des locataires interrogés a insisté sur la qualité de l'organisation et de la prise en charge par les chargés de clientèle de l'Opac, les qualifiant de « sérieux », et de « disponibles ».

Un nouveau cadre de vie également satisfaisant

84 % des locataires relogés sont satisfaits de leur nouveau logement et 79 % de leur nouvel immeuble. Rappelons que la

quasi-totalité des habitants sont restés sur la commune d'Orly, conformément à leur souhait. 92 % d'entre eux jugent leur nouveau loyer, aussi bien dans l'ancien que dans le neuf, adapté à leurs ressources. ■

Ouverture de la Maison de la rénovation urbaine

D'ici la fin de l'année, l'Opac et la Ville d'Orly ouvriront la Maison de la rénovation urbaine, située à la pointe du square Hélène Boucher, à l'angle du boulevard des Saules et de l'avenue Marcel Cachin. Les Orlysiens y trouveront toutes les informations sur le projet de rénovation. La Maison sera également un lieu de rencontres avec les locataires. En outre, elle accueillera l'Espace Logement de l'Opac, destiné aux demandeurs de logement.



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE



Le Journal du Chantier



Une rénovation bien engagée

Alors que la réhabilitation et la résidentialisation de La Pierre au Prêtre se poursuivent comme prévu, l'Opac et la Ville d'Orly étudient actuellement l'aménagement du cœur du quartier. Le Square Alfred de Musset fera en effet l'objet d'une rénovation en profondeur et de nouveaux équipements municipaux vont être implantés à proximité. *Le Journal du chantier* vous présente ces projets. Le programme de rénovation urbaine du Grand Ensemble se poursuit donc selon les engagements pris par la Ville d'Orly et l'Opac : améliorer votre cadre de vie et rendre votre quartier plus attrayant.

Un habitat
plus agréable

De nouveaux
services

Le cœur du quartier à l'étude



meilleures conditions. Le club « ados » sera déplacé et agrandi, là encore pour permettre un meilleur accueil. En revanche, le Forum et la Maison des parents qui n'existaient pas auparavant répondront à des besoins nouveaux des habitants.

Que proposeront le Forum et la Maison des parents ?

Le Forum est une structure d'animation du quartier, conçu comme un lieu de rencontre entre générations. Il sera ouvert à tous, en libre accès, afin de permettre notamment aux jeunes du quartier de se connaître, de tisser des liens et, pourquoi pas, de bâtir des projets ensemble.

La Maison des parents permettra aux parents d'échanger entre eux, de s'informer sur l'éducation de leurs enfants dans tous les domaines (scolarité, santé, loisirs, juridique, etc.) et de trouver des réponses à leurs difficultés ou leurs interrogations auprès de professionnels.

Avec le programme de rénovation, c'est tout le cœur du quartier de La Pierre au Prêtre qui est réorganisé, recomposé. Deux nouvelles résidences sortiront de terre, à la place de l'immeuble Alfred de Musset dont la dernière partie sera démolie en début d'année 2008. L'une de ces constructions accueillera deux nouveaux équipements municipaux. Une étude est en cours pour réaménager le Square Alfred de Musset. Explications.

Quels sont les équipements qui s'installeront dans l'une des deux nouvelles résidences ?

Au rez-de-chaussée de la résidence en accession à la propriété, s'installeront le Relais Assistants Maternelles **1** actuellement dans un local commercial du quartier, et une Halte-garderie.

Et les autres équipements ?

La mini-crèche sera reconstruite rue Racine **2**. Une Maison des parents **3** ouvrira ses portes : elle devrait s'installer à la place du club « ados » Gérard Philipe. Celui-ci devrait déménager dans une nouvelle infrastructure qui accueillera également un centre de loisirs primaire et un Forum ouvert aux jeunes et aux adultes, à l'angle de l'avenue Molière et de la rue de la Victoire. Enfin, un centre de loisirs maternel **4** sera aménagé sur le quartier (voir ci-contre).

Pourquoi construire de nouveaux équipements ?

Certains équipements viennent remplacer d'anciens devenus trop exigus. C'est le cas des centres de loisirs maternel et primaire qui existent aujourd'hui dans l'enceinte de l'école Romain Rolland. Les nouveaux locaux permettront d'accueillir, pendant les vacances scolaires, les enfants, de 3 à 5 ans pour le centre maternel et de 6 à 10 ans pour le centre primaire, dans de

Comment sera réaménagé le Square Alfred de Musset ?

Les entrées de l'école Romain Rolland seront modifiées : une autre entrée sera aménagée sur la nouvelle placette **5** située à proximité du Relais assistants maternelles. Des jeux pour petits seront installés sur cette placette. La traversée de la rue Alfred de Musset sera aménagée pour garantir la sécurité des habitants grâce à un passage piétons surélevé obligeant les voitures à ralentir. Le Square Alfred de Musset **6** sera complètement rénové. Le mur ainsi qu'un des deux kiosques seront conservés.

Une haie sera créée entre le Square Alfred de Musset et l'immeuble Molière, à la place de la butte qui sera aplanie. Ses habitants ne subiront plus ainsi, devant leurs fenêtres, les allées et venues des autres résidents. ■

